ORGANIGRAMME DU MOUVEMENT POUR LA PAIX

Un membre du Secrétariat National doit être adhérent, membre du bureau et du conseil

Le congrès élit le secrétariat national tous les 3 ans

Correspondants

Congrès

~30 personnes

Le Conseil National se réunit 3 fois par an

Secrétariat National

~10 personnes

Bureau National

~30 personnes

Conseil National

~120 personnes

Sympathisants

Membres

Adhérents

~3400 adhérents

Comités

~100 comités